

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2019

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION
PUBLIQUE - (N° 2357)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL1037

présenté par
M. Questel, rapporteur

ARTICLE 11 SEPTIES

À l'alinéa 3, après le mot :

« ou »

insérer les mots :

« sont en fonction à la date ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.